NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 7 JANVIER 1896.

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 AM
Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M
Ohio River—BUCKEYE STATE, à 5 PM

MERCREDI, 8 JANVIER 1896.

Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 PM
Bayou Sara—ST-JOHN, à 5 PM
Bayou Lafourche—TECHE, à 12 M
Ouachita River—OUACHITA, à 5 PM
Pilcher's Point—NATCHEZ, à 5 PM
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 PM

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 6 JANVIER 1896.

EXPEDIES EN DOUANE.

(Depuis notre dernier Rapport.)

Colette am Virginia, Mullin, Pensacola, sur lest
Steamship ang Clearwater, McFarlane, Puerto Cortez, sur lest.
Goelette am Wm J Lermond, Hupper, Baltimore
Steamship ang Rydal Hall, Mitchell, Havre
Steamship ang Louisianian, Campbell, Liverpool

ARRIVES.
BATEAUX A VAPEUR.

Depuis notre dernier Rapport.)

Grover Cleveland, Kouns, Bas du Fleuve
Lafourche Chatlet, Thibodeaux
Paul Tulane, Woods, Bayou Sara
Towboat H M Hoxie, Long, St-Louis, avec 5 barges.

EXPORTATIONS.

(Depuis notre dernier Rapport.)

HAVRE—par steamship Rydal Hall—6864 balles coton

Arrivages de grains.

BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—207 barils melasse 100 barils sucre
T IBODAUX—par steamer Lafourche—438 boucts sucre 778 barils melasse 862 barils sucre
ST LOUIS—par towboat H M Hoxie et barges Fret assorti.
BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—98 balles coton 386 sacs graine coton 316 boucts sucre 1322 barils sucre 1126 barils melasse

Reçu par les chemins de fer:

N O FORT JACKSON & GRAND ISLE—179 sacs riz brut
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 61 sacs riz brut
SOUTHERN PACIFIC COMPANY—2248 balles coton
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—956 balles coton
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—3963 balles coton
NEW ORLEANS NORTHEASTERN RR. 282 balles coton
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—368 balles coton

La Salsepareille d'Ayer employée régulièrement, extirpe toute infection scrofuleuse, sous quelque forme qu'elle existe.

CHEVAUX ET MULETS.

Mulets de ville	150@200
Mulets pour habitations sucrières	150@175
Mulets pour ris et coton	50@150
Chevaux de selle et de voiture	150@250
Bons chevaux de trait	100@150
Ponys, poulains	50@100

L'Excès de Travail
AMÈNE
La PROSTRATION NERVEUSE
Guérison complète par l'usage de la
Salsepareille d'Ayer

"Il y a quelques années, en raison d'une attention trop soutenue à mes affaires, ma santé s'affaiblit. Je devins nerveux et il me fut impossible de surveiller mes intérêts et de plus je montrai tous les symptômes de dépérissement. Je pris trois bouteilles de Salsepareille d'Ayer et je commençai immédiatement à aller mieux et peu à peu mon poids augmenta de cent vingt-cinq à deux cents livres. Je crois que mes enfants seraient aujourd'hui orphelins de père si ce n'eût été pour la Salsepareille d'Ayer de laquelle je ne puis dire trop de bien."—H. O. HINSON, Maître de Poste et Planteur, Kinard's, S. C..

La Salsepareille d'Ayer
La Seule qui ait reçu une Médaille à l'Exposition de Chicago.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 48 235—Division A—John Bastian versus ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire John Bastian soit convoquée et tenue par devant R. H. Downing, Esq., notaire public, en son bureau, Bâtisse Maçonnique, en cette ville, le LUNDI 16ième jour de février 1896, dans le but de délibérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Edward Pierson, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1896.
Signé: T. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
7 jan—7 20—fev 10

PETITES ANNONCES.

LE "City Boneyard" enlèvera tout animal mort, jour et nuit, dans le plus bref délai. Téléphone 68. A. Gehrke, gérant.
3 janv—1 sem

DEMANDES.

DEMANDE—Une femme de chambre blanche et sachant bien coudre. S'adresser de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. 820, Esplanade.

ON demande—Vieux timbres-postes français, américains, des Etats Confédérés achetés et bien prix élevés payés. Aussi pièces, Peintures, antiques et reliques. F. M. Thomas, 613 rue Royale, vis-à-vis l'Hôtel Royal.
1er nov—1an

LEÇONS D'ESCRIME.

Un professeur d'escrime demande des élèves, dames, messieurs ou enfants. Se rendrait à domicile. Ecrire au bureau du journal aux initiales J. M. 13dée—1f

BARBIER.—Décédée, lundi, 6 janvier, à 7 heures P. M., à l'âge de 64 ans, MADAME VEUVE C. BARBIER, native de Forbach, (Lorraine), résidant à la Nouvelle-Orléans depuis quarante-trois ans. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3:30 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 342 rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans—Décédée, lundi, 6 janvier à 7 heures P. M. à l'âge de 64 ans, MADAME VEUVE C. BARBIER, épouse de feu Alfred Barbier, ancien secrétaire de notre Société, native de Forbach, [Lorraine]. Messieurs les membres de la Société, et particulièrement ceux de la catégorie du mois de janvier sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 3:30 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 342 rue Robertson, entre Kerlerec et Colombus.
Par ordre du président.
J. M. VERGNOLE.
A. LE FRANÇOIS, Secrétaire.
7 janv—1f

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.—Nouvelle-Orléans 6 janvier 1896—Les membres de cette association qui font partie de la catégorie du 1er trimestre, 1896 sont priés d'assister à l'enterrement de feu JEAN MARIE REGUE, natif d'Antin, Hautes-Pyrénées, France, membre actif et ex trésorier de cette Société, décédé le 5 janvier 1896, à 10:30 heures P. M., à l'âge de 76 ans. La réunion de la catégorie aura lieu à 2 heures et demie cette après-midi, au local de la Société.
Par ordre du Président,
BERNARD TUJAGUE.
BEN. ABADIE, Secrétaire.
N. B—La Société en général est invitée à assister à l'enterrement. 7 janv—1f

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nouvelle-Orléans.—Décédé dimanche 5 janvier 1896 à 10 1/2 heures P. M., le membre honoraire J. M. RÉGUE, âgé de 76 ans, natif d'Antin, Département des Hautes-Pyrénées, France. Le Comité d'enterrement se réunira aujourd'hui, à 2 1/2 heures P. M., avec insignes, à la salle de la Société, coin Poydras et Dryades, pour assister en corps à ses funérailles.
Par ordre du Président,
A. MAILHES,
G. PÉRÈS, Secrétaire. 7 jan—1f

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & Co., Limité.
F. LAUDUMIEY, Directeur.

Entrepreneur de Pompes Funèbres
Bureau: 1138 et 1530, Avenue Nord Remparts.
20 fév—1 an

Bureau de la Compagnie d'Assurances des Marchands, No 622 rue Canal, Nlle-Orléans, 4 janvier 1896.—A une réunion du Bureau de Directeurs de cette Compagnie tenue ce jour, un dividende de QUATRE DOLLARS par action a été décrété et payable aux actionnaires le et après le 16 janvier 1896. Les livres de transferts seront fermés du 13 au 16 inclusivement.
5 jan—3f J. MONTREUIL, Secrétaire.

Avis Spécial!

La réunion annuelle de la Female Orphan Society pour une élection du Bureau de Conseil pour servir cette année, sera tenue à l'Asile Poydras, JEUDI, 16 janvier 1896, entre midi et 2 heures P. M.
DAISY M. L. HODGSON.
7 janv—au 16 incl

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Degre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 47,500—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Horace A. Tarry, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 jan—7 11 16 Greffier

Succession de Mme Zulma Navarre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 45,353—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par François Bruneau, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 jan—7 11 16 Greffier.

Succession de William A. Racine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48 229—Division—Attendu que Mme Louisa Hoffman, veuve de Wm. A. Racine, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Wm. A Racine, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 janv—7 11 16 Greffier.

Successions de M. C. et D. C. McCue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 43,737, No 43,186—Divisions E et A—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles les comptes présentés par Henry H. Hall, exécuteur testamentaire de ces successions, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits comptes.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 jan—7 11 16 Greffier.

Succession de Fannie Seymour, veuve de William Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,238—Division B—Attendu que J. B Vinet administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Fannie Seymour, veuve de Wm R. Mills, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
7 jan—7 11 16 Greffier.

Succession de D. E. Morphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,123—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par A. E. Morphy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
3 jan—3 7 12 Greffier

Succession de Peter Dowhan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,504—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Peter Dowhan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
1 janv—7 7 10 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. McAdam vs Ses Créanciers.

No 46,176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet.—JEUDI, 6 février 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 30 décembre 1895, de l'Hon. Fred K. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues S. Peters, Fulton, St Joseph et N. Market. Les dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan connu comme le plan de J. A. Beard, les dits lots mesurant, ensemble, 48 pieds 1 pouce 4 lignes sur les rues S. Peters et Fulton sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne vers la rue St-Joseph, à 127 pieds 3 pouces 4 lignes sur l'autre ligne de côté vers la ligne Nord Market.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Washington, Sixième, Laurel et Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Lesdits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan par C. A. Hedslip, architecte, daté le 2 décembre 1853 et aussi sur un autre plan, daté le 14 mars 1848, le premier plan est déposé dans le bureau de Edward Barnett, ancien notaire public de cette ville pour référence, lesquels dits lots mesurent chacun 29 pieds de face sur la rue Washington par 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

3° Tous les droits, titres et intérêts du susdit insolvable, M J. McAdam, dans et à un certain morceau de terre connu comme "habitation Park," situé sur la rivière Tensas dans les paroisses de Concordia et de Catahoula, à savoir: un certain morceau de terre situé comme une plantation à coton et composé de la Section 34, Township Range 9 East, contenant 640 acres, Section fractionnelle 3 Township 8 Range 9, contenant 323 acres, Fractions S. W. 1/4 Section 27 et fractional Section 28, Township 9 Range 9 East, contenant 240 acres et contenant en tout 1203 acres, ensemble avec les améliorations qui peuvent se trouver sur le dit morceau de terre.

Termes—Un tiers en plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être continuellement assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer en plus et au-delà du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1896; 10 pour cent comptant requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. T. Michel, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.
5 janv—5 12 19 26—fev 2 6

PAR CURTIS & WALMSLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ameublement de Maison et Argenterie,

Au No 4920 rue Prytanée.

MARDI, 7 JANVIER 1896,

Succession de Mme Mary L. Russ.

PAR CURTIS & WALMSLEY—Wm. P. Curtis, encanteur—MARDI, 7 janvier 1896 à 11 heures A. M., à la résidence No 4920 rue Prytanée, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à un ordre de l'Hon. F. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, portant la date du 27 décembre 1895, lieu dans l'affaire de la succession de Mary L. Russ, No 48,017 du dossier de la dite Cour, nous offrirons en vente tout le mobilier appartenant à la de succession consistant en meubles de maison et argenterie dont une liste complète est enregistrée en nos bureaux.
Conditions—Comptant.
CURTIS & WALMSLEY,
137 rue Carondelet.
28dée—28 janb 6 7

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand stock de Cornichons, Moutarde, Chow Chow, Conserves,

Sauces, etc., Whiskies, Vins de Californie et sucres jaunes, 65 barils de vinaigre, 49 caisses de thé, quatre chevaux, 5 wagons couverts et bâchés, Deux wagons ouverts, 1 jumper, étagères, installations, coffre fort, glacière, aussi un grand lot de Machines, etc., etc.

Dans l'affaire de Samuel Cupples Wooden Ware Co., vs Illinois Pickling and Manufacting Co., Limited.
No 47,886—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 314 Bâtisse Hennen—Le JEUDI, 16 janvier 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 413, 415 et 417 rue la Hayde, entre les rues Perdido et Poydras, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 30 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, le contenu du dit local et les comptes à recevoir, d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
5 janv—5 7 12 15 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt en partage.

Fairchild & Hobson vs A. F. Marks

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 46,853.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 20 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur A. F. Marks, en et dans la raison sociale connue comme Fairchild Marks & Son, faisant affaires en cette ville, au (nouveau) No 825 rue Gravier.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 janv—7 10 15 20

VENTES PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE. — Grand Four, Cash Register. Un lot de 5 ks, etc., etc., etc., sur les lieux, occupés anciennement par les défendeurs, nouveau No 227 rue Bourbon, entre Douane et Bienvil p. 2ème District de cette ville —Mme Doucet, demandeur autorisée, vs F. Jurgensen et W. Rasch.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orleans—No 23,867—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Lorel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques sur les lieux ci-après désignés MARDI, 7me jour de janvier 1896, à 11 heures A. M., à savoir: Sur les lieux anciennement occupés par les défendants F. Jurgensen & Rasch, nouveau No 227 rue Bourbon, entre Douane et Bienville, dans le 2me District de cette ville—Un grand four, un Cash Register National No 91,635, un lavabo avec bol et cuvette une auge, un lot de bels de charpente, sept racks et deux lampes avec supports d'après l'inventaire enregistré au mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions: Comptant sur les lieux. P. AD. PORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21dée—21 28—janv 7

Walker et Zeller vs Leon S. Schwartz.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 29,866.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, en mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le LUNDI, 13me jour de janvier 1896, à midi, de la propriété décrite ci-dessous à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts de Leon S. Schwartz, le défendeur dans et à un certain procès, No 46,341, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, intitulé Leon S. Schwartz vs Mme Albertine d'Hémécourt Kessler, en nom de Stanislaus Kessler.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
janv—2 7 13 Constable.

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Geo. L. Rives, exécuteur vs Mlle Jane Whiting et als.

No 46,159.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 6 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, rendu et signé le 14 juin 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:—

1° Les magasins centralement situés et productifs, en briques à un étage, Nos 620, 622 et 624 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Lafayette et Girod. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis Brugier, ancien arpenteur-général, daté le 19 février 1836, déposé au bureau de L. T. Claire, ancien notaire et aussi d'un autre plan par B. Huson, arpenteur, le 27 février 1835, déposé dans le bureau de J. Mossy, ancien notaire, comme plan No 16.

2° La commode résidence élevée de terre, en bois, No 1017 rue Gaiennié, contenant vestibule au milieu et à peu près 10 chambres, sous basement, etc. Le terrain est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gaiennié, Calliope, Magazine et Constance, et est désigné par le No 2 sur un certain plan par Hugh Grant, assistant arpenteur, le 29 mars 1841, déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, comme plan No 64 dans son livre de plan, et mesure 28 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Gaiennié sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Dans un voisinage tranquille, près du centre des affaires.

3° La bâtisse en briques à deux étages, solide, No 1011 rue Gaiennié, contenant galeries et plusieurs chambres. Le lot de terre se joint à la propriété septièmement décrite dans les mêmes district et ilet, et est désigné par le No 3 sur le susdit plan par Hugh Grant, et mesure 32 pieds de face à la rue Gaiennié sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; une solide et confortable résidence près des chars.

4° Le joli cottage en bois élevé de terre, avec terrains ornementés, No 946 rue Robin, encoignure sud-est Constance, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robin, Lacé, Constance et Annunciation, connu sous le nom de galerie, vestibule, 19 chambres, etc. Le terrain mesure 60 pieds de face à la rue Robin sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Constance d'après le plan par Mandeli et Reynolds, architects, le 17 janvier 1857, déposé en le cureau de H. B. Cenas, ancien notaire. Dans une bonne localité, près des églises, des écoles, des marchés et des lignes de chars.

5° Résidence double en bois, à deux étages, Nos 903 et 905 rue Ste-Marie, coin nord-ouest de la rue Laurel, dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Felicité, Laurel et ancien Magasins, contenant 6 chambres de chaque côté. Les termes sont désignés par les lettres A et B, et mesurent comme suit: Le lot A forme l'encoignure des rues Ste-Marie et Laurel et mesure 26 pieds 7 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et de face à la rue Laurel, mesure anglaise. Le lot B 26 pieds 7 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue St-Mary par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après le plan de F. J. Karlhart, député arpenteur général le 5 avril 1856 déposé dans le bureau de W. Y. Lewis, ancien notaire, le 6 septembre 1856. Dans un voisinage populeux et demandé par de bons locataires, ce fait un placement rémun ratif.

6° Les six grands lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonnoupitolas, St-Thomas, Septième et Huitième, désignés par les Nos 23, 24, 25, 26, 27 et 28, d'après un plan déposé dans le bureau de Wm. Christy, ancien notaire 20 janvier 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les dits lots se joignent et mesurent chacun 34 pieds 8 2/3 pouces de face à la rue Huitième par 125 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 23 formant l'encoignure nord-est des rues Huitième et St-Thomas. Les améliorations qui s'y trouvent appartiennent aux occupants et ne seront pas vendues. Ceci est une grande portion de terre près du fleuve, et dans des rues pavées, ils peuvent être utilisés comme résidence ou comme commerce.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers qui s'y trouvent et qui seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en paiements égaux payables à 1 et 2 ans pour des billets subsidiaires montants au gré des parties intéressées spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour la collection des billets; les améliorations devant être toujours assurées et les polices transférées au teneur ou tenedre des billets; les actes de vente devront contenir toutes les clauses, conditions et stipulations usuelles et les acquéreurs devront assumer en plus et au-delà de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1896; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant Jules F. Monier, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 jan—5 12 19 26—fév 2 6

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic provisoire.

Le contenu entier d'un magasin de modes et de chapeaux, No 6 rue Bourbon, près Canal, comprenant un assortiment général de chapeaux, soieries, rubans, fleurs, etc., etc., installations, vitrines, etc.

Dans l'affaire de Mme Veuve Barry vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 48,012

PAR STUART & LEWIS—Charles D. Stuart, Encanteur—bureau No 737 rue Gravier, MARDI, 7 janvier 1896, à 11 heures A. M., dans le local ci-dessus mentionné, il sera vendu aux enchères publiques par et en vertu d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la susdite Cour en Division E, daté et signé le 20 décembre 1895, les objets décrits ci-dessus appartenant à la dite insolvabilité. Le tout d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
28 déc—28—2 7 jan

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Peter Weber.

No 47,080 Cour Civile de District.

MARDI, 4 FEVRIER 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureaux No 629 rue Commune—MARDI, 4 Février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de l'ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire de la Succession de John Peter Weber, No 47,080 du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans la partie anciennement connue comme faubourg Plaisance étant l'ilet No 13 du dit faubourg, maintenant No 275 du plan de ville qui est compris entre les rues Chestnut, Toledano, Camp et l'avenue de la Louisiane. Les dits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 15 décembre 1894 et mesurant comme suit, à savoir:

Le dit lot No 6 étant le cinquième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds [118]; les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3318 et 3320 de la rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage à deux corps de logis retirés de la rue et ayant galerie de façade, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc, chaque côté rapporte par an $261.

Le dit lot No 7, qui est le quatrième lot d'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds (32) de face à la rue Chestnut, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds (118), les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros 3312 et 3314 rue Chestnut et consistent en une résidence en bois avec deux corps de logis, retirés de la rue et ayant galerie de face, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc, chaque côté rapporte $36 par an.

Le dit lot No 8 qui est le troisième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix-huit pieds (118). Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3304 et 3306 de la rue Chestnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet, hangar, cuve, etc., chaque côté rapporte par an $360.

Le lot No 10 qui forme l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix-huit pieds [118] entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3,406 et 3,402 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à deux étages, retirée de la rue, ayant galerie en face, quatre chambres, et deux cabinets au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage, une cour de face et dans le fond, deux cuves, hangars, et rapportant par an $312.

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Carondelet, Baronne, Julie, Girod et Dryades, anciennement Philippa, désignés par les lettres A, B, C, sur un plan dressé par A. C. Bell, voyer de ville en date du 9 octobre 1895, et mesure comme suit, à savoir:

Le dit lot désigné par la lettre A, mesure vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) de face rue sud Remparts sur une profondeur de quatre vingt-quinze pieds (95) quatre pouces (4) entre lignes égales et parallèles, le dit mesurement de vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) inclu une moitié d'une allée en commun au dit lot A et le lot touchant B, la dite allée mesure trois pieds (3) et cinq pouces (5) de face à la rue sud Remparts s'étendant en profondeur de quarante huit pieds (48) dix pouces (10) ou le même morceau et ligne de la propriété contiguë du milieu de la dite allée du fond du dit lot. Les améliorations sur le dit lot sont désignées par le numéro municipal 748 Sud Remparts. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée, occupées comme une boulangerie et pâtisserie, deux chambres au premier étage avec galeries de façade et à l'arrière, une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant une chambre au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, four, hangar, etc, rapportant $480 par an.

Ledit lot désigné par la lettre "B" mesurant vingt pieds (20) cinq pouces (5) et deux lignes (2) de face à la rue Sud Remparts sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-quinze pieds (95) quatre pouces (4); ledit mesurement sur la rue Sud Remparts de vingt pieds (20) cinq pouces (5) et deux lignes (2) inclus la moitié d'une allée en commun au dit lot "B" et le lot "A" qui touche, la dite allée mesure trois pieds (3) cinq pouces (5) de face à la rue sud Remparts sur quarante huit pieds (48) dix pouces (10) de profondeur entre lignes égales et parallèles, au dit point la ligne de la propriété s'étend au fond du lot. La bâtisse sur le dit lot est désignée par le numéro municipal 750 Sud Remparts.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages ayant de grandes chambres au rez de chaussée, occupées comme un bar room, et deux chambres au premier étage, galerie de face et de fond, une cuisine en briques dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., et rapportant $420 par an.

Le dit lot désigné par la lettre C, mesure trente deux pieds (32) neuf pouces (9) et deux lignes (2) de face à la rue Sud Remparts, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt quinze pieds (95) quatre pouces (4). Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par le numéro municipal 754 Sud Remparts. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant de grandes chambres au rez-de-chaussée (occupée par un forbantier) et deux chambres à l'étage supérieur, galeries de face et dans le fond et une cuisine en briques à deux étages dans le fond ayant deux chambres au rez-de-chaussée et deux chambres au premier étage, galerie, cuve, hangar, etc., rapportant $420 par an.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro 19, dans l'ilet No 18, maintenant lot No 403, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de l'ancienne municipalité No 2, le 1er mai 1840, et déposé à l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne et Robertson, l'avenue Cleveland, anciennement Jackson ou Gasquet et l'avenue Tulane, anciennement Common. Le dit lot mesure, au pied américain, vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Claiborne, entre les avenues Cleveland et Tulane, sur une profondeur de cent dix (110) pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sur le dit lot de terre sont désignées par le numéro municipal 258 rue Claiborne.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en bois à une étage